

qui a des privilèges à défendre, tant à l'intérieur de ces organisations qu'à l'extérieur, dans le cadre de l'Etat bourgeois (parlementaires, maires, journalistes).

— Le fait que cette couche bureaucratique a des racines sociologiques profondes, à l'intérieur de la société capitaliste de l'époque. Elle s'appuie sur « l'aristocratie ouvrière », c'est-à-dire sur une partie de la classe ouvrière des pays impérialistes que la bourgeoisie a corrompue, à l'aide des « *sur-profits coloniaux* », fruit de l'exploitation capitaliste.

Cette deuxième théorie a été un « dogme » pour les marxistes révolutionnaires, pendant près d'un demi-siècle ; elle doit maintenant être soumise à un certain examen critique pour deux raisons :

a) Certains phénomènes dans le monde sont inexplicables au moyen de cette théorie : il est impossible d'expliquer la bureaucratie syndicale aux U.S.A. par l'existence d'une « aristocratie ouvrière corrompue par les surprofits coloniaux ». Ces surprofits existent évidemment aux U.S.A., puisque des capitaux américains sont investis à l'étranger pour rapporter des profits, mais cela constitue une part minime des bénéfices de la bourgeoisie américaine et ne peut suffire à expliquer l'apparition d'une bureaucratie syndicale, dans des organisations qui groupent plus de 17 millions de salariés. La France d'aujourd'hui n'a pratiquement plus de colonies et ne tire plus que des profits limités de ses anciens territoires : malgré cela, la bureaucratisation du mouvement ouvrier français n'a guère diminué.

b) La deuxième raison est encore plus convaincante : aujourd'hui, nous sommes plus conscients des réalités économiques de la situation ouvrière dans le monde entier. Nous pouvons constater que la véritable « aristocratie ouvrière » n'est plus constituée par certaines couches du prolétariat des pays impérialistes par rapport à d'autres couches de ce prolétariat, mais bien plus par l'ensemble du prolétariat des pays impérialistes par rapport à celui des pays coloniaux et semi-coloniaux : le rapport des salaires entre un ouvrier noir d'Afrique du Sud et un ouvrier anglais est de un à dix. Entre deux ouvriers, anglais, ce rapport varie de un à deux, deux et demi au maximum¹. Il est donc manifeste que le premier rapport est très supérieur au deuxième. C'est d'ailleurs l'exploitation impérialiste qui a permis de réaliser cette énorme différence globale des salaires entre les pays impérialistes et les pays sous-développés. Ceci est certainement beaucoup plus important que la corruption de certaines couches du prolétariat dans un pays impérialiste, ce dernier point devenant marginal.

Il faut donc être très prudent sur cette notion « d'aristocratie ouvrière », employée par Lénine. Si on examine avec un certain recul l'histoire du mouvement ouvrier, on constate que très souvent les couches classiquement appelées « aristocratie ouvrière » ont été des couches « de pointe » de la percée du mouvement communiste : en Allemagne orientale, le mouvement com-

5. L'éventail des salaires dans les pays impérialistes a progressivement tendance à se réduire ; il est beaucoup moins ouvert qu'il y a cinquante ans.